

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

JH/CD  
OBJET

**Affectation du résultat  
2025 – Budget annexe  
Centre Municipal de  
Santé**

N° D\_77\_2026 (Direction des Finances)

L'an deux mil vingt six, le 10 avril à 19 heures 00, les membres composant le Conseil Municipal de Montereau se sont réunis en Mairie de Montereau sur la convocation en date du 03 avril deux mil vingt six et sous la présidence de Monsieur James CHERON, Maire.

Présent(e)s : M. CHERON, Maire, M. REGUIG, Mme MAIROT, M. ASFAUX, Mme CORNEILLAN, M. BELEK, Mme EL ABIDI, M. ESPARRAGA, Mme SARICA AYGAN, M. DURAND-BANCEL Adjoint au Maire, M. BOURDY, Mme CAMACHO, M. CELIK, M. DERVILLEZ, Mme GONÇALVES, M. GRABSI, M. LEMOINE, Mme LEROY, M. MALONGA, M. MEBARKI, Mme MEUNIER, Mme RICHARD, Mme SAINTE ROSE, Mme SONI MAZOUZI, M. VILLEMIN, Mme YANGO LONGUET, Mme BILLÉ, Mme DESANTE, M. DEYDIER, Mme DOIGNON, Mme DJILLALI, Conseillers Municipaux.

Absent(e)s représenté(e)s : Mme BENADDA-SHRIDJ, représentée par Mme EL ABIDI, Mme DOURET représentée par M. ESPARRAGA, M. BAROUKH représenté par Mme DESANTE, M. VATONNE représenté par Mme BILLÉ

Secrétaire de séance : M. MALONGA

DATE  
D'AFFICHAGE

14 avril 2026

NOMBRE DE  
CONSEILLERS :

en exercice

35

présents

31

votants

35



Le résultat d'exploitation 2025 du budget annexe Centre Municipal de Santé est un déficit qui s'élève à 282 520.66 €. Le solde d'exécution de la section d'investissement est excédentaire pour un montant de 200 457.42 €

Par conséquent, il est proposé d'inscrire le déficit d'exploitation 2025 soit 282 520.66 € à la section de fonctionnement en dépenses au compte 002 et l'excédent d'investissement de 200 457.42 € en section d'investissement en recettes au compte 001

Vu l'avis favorable de la 1<sup>ère</sup> commission en date du 08 avril 2026 ;

**LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, DECIDE à la MAJORITÉ (7 contre : Mme BILLÉ – Mme DESANTE – M. DEYDIER - Mme DOIGNON – M. BAROUKH représenté par Mme DESANTE – M. VATONNE représenté par Mme BILLÉ – Mme DJILALI)**

➤ **D'INSCRIRE** le déficit de fonctionnement 2025 du budget annexe Centre Municipal de Santé d'un montant de 282 520.66 € au Budget Primitif 2026 au compte :

- **002 en dépenses de fonctionnement – résultat antérieur reporté :**
  - Pour un montant de 282 520.66 €.

et l'excédent d'investissement de 200 457.42 € en section d'investissement en recettes au compte 001



Pour extrait conforme,  
Le Maire,

*James Chéron*

James CHERON